

France Événements Services est engagé dans une démarche de développement durable sur l'ensemble de ses activités et notamment l'aménagement d'événements. Dans ce cadre et de façon complémentaire aux actions d'optimisation des impacts environnementaux et sociétaux mises en oeuvre dans la logistique d'un salon, congrès, etc.

France Événements Services met à votre disposition ce guide pratique. En tant que partenaire et acteur clé de la filière événementielle, vous jouez un rôle majeur dans la réussite et la qualité de la démarche de développement durable d'un salon. Ce guide vous est destiné et a pour objectif de vous transmettre un maximum d'informations et de conseils pour intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux dans la construction de vos aménagements.

Nous vous remercions par avance de vous engager à nos côtés.



Nos 11 critères clés pour la conception de votre aménagement

- ✔ Critère 1 : Proposer des aménagements réutilisables et adaptables à différents salons.
Nous composons et proposons des aménagements pouvant être facilement réutilisés à la suite du salon. Nous nous engageons à reprendre le matériel en fin de vie et précisons pour l'ensemble des matériaux, le type de réutilisation prévue et leur part en pourcentage des aménagements réutilisés.
- ✔ Critère 2 : Utiliser du bois certifié PEFC® ou FSC® d'origine française ou européenne.
Nous utilisons du bois (mobilier et construction) détenteur de la certification FSC® ou PEFC® et sommes en mesure de préciser la provenance du bois (France ou Europe). L'utilisation de bois exotique (ex. Tek, Oukoumé, Ebène vert...) est à proscrire.
- ✔ Critère 3 : Utiliser de la moquette réutilisable ou recyclable.
Nous utilisons systématiquement de la moquette recyclable ou réutilisable (type moquette en dalle). Pour la moquette recyclable nous remettons une attestation de recyclage à l'issue de la prestation.
- ✔ Critère 4 : Utiliser des produits de finition détenteurs de l'éco-label européen.
Nous utilisons des produits de finition (peinture, solvant, vernis) détenteurs de l'éco-label européen, NF Environnement ou d'un label équivalent.
- ✔ Critère 5 : Utiliser une signalétique éco-conçue.
Nous réduisons autant que possible le recours à des bâches PVC. Nous proposons une signalétique avec des matériaux possédant une démarche d'éco-conception : sans PVC, sans phtalate, sans formaldéhyde, sans phosphate, sans éther de glycol et imprimée avec des encres écologiques (végétale, latex, éco-solvant). Nous remettons le certificat de conformité des matériaux utilisés et/ou la démarche d'éco-conception.
- ✔ Critère 6 : Installer des équipements et appareils électroniques économes.
Nous utilisons des équipements électroniques et des sources lumineuses possédant, au minimum, une étiquette énergétique de classe A. Les équipements ne possédant pas de classement énergétique devront posséder un label du type Eco-label Européen ou Energy Star.
- ✔ Critère 7 : Installer un interrupteur manuel pour les éclairages du stand.
Pour les stands équipés d'un boîtier électrique permanent, nous proposons une solution permettant d'éteindre et d'allumer manuellement les éclairages. L'interrupteur manuel sera facilement accessible par les personnes présentes sur le stand.
- ✔ Critère 8 : Mettre à disposition des plantes ayant une certification horticole.
Nous proposons des plantes et des fleurs coupées détentrices d'une certification horticole environnementale et sociétale (Plante Bleue, Label MSP, Fair Flowers Plants...).

✓ Critère 9 : Recourir à un transporteur signataire de la charte Objectif CO2.
Nos transporteurs sont signataires de la charte « Objectif CO2, les transporteurs s'engagent ».

✓ Critère 10 : Respecter les principes d'accessibilité.
Nous mettons en place les aménagements permettant de garantir l'accès aux personnes en situation de handicap. Nous garantissons l'accès aux personnes à mobilité réduite sur l'ensemble des espaces, prévoyons un comptoir abaissé pour l'accueil des personnes à mobilité réduite, et prévoyons un contraste fort entre la couleur du sol et le nez de marche afin de rendre visible le début / fin des escaliers ou marche (le cas échéant).

✓ Critère 11 : Respecter les consignes de sécurité et le port des EPI.
Nous garantissons le respect des consignes de sécurité par l'ensemble de nos collaborateurs impliqués au cours du montage et du démontage notamment le port systématique des chaussures de sécurité.

Sélection d'imprimeurs

Afin de prendre en considération les enjeux de développement durable lors du choix des impressions. Voici nos 3 critères principaux :

✓ Critère 1 : Fournir du papier recyclé ou éco-labellisé.
Nous fournissons pour l'ensemble des impressions, du papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement et certifié FSC® ou PEFC®.

✓ Critère 2 : Imprimer avec des encres végétales ou aqueuses.
L'ensemble des impressions sera réalisé avec des encres végétales ou aqueuses.

✓ Critère 3 : Imprimer auprès d'un prestataire certifié.
Les impressions seront réalisées sous le label répondant à la norme Imprim'Vert et/ou d'une certification environnementale.

Gestion des déchets



Au cours de la phase de montage, d'exploitation et de démontage, l'organisateur mettra à notre disposition des équipements dédiés au tri des déchets avec les consignes et codes couleurs

De manière à garantir la qualité du tri sur les différentes phases, nous vous invitons à identifier un référent « tri » pour votre espace. Ce dernier pourra notamment veiller au respect des consignes de tri.

Moquettes Expostyle, les consignes pour le recyclage << [Lien à consulter](#)

Gestion de l'énergie



De manière à optimiser les consommations d'énergie et si votre stand est équipé d'un interrupteur manuel, nous vous invitons à informer vos collaborateurs quant à la nécessité d'éteindre les éclairages de votre stand chaque soir.